



# Bulletin d'option participation/intéressement

## Mode d'emploi

Le bulletin d'option vous permet d'exprimer votre choix quant à l'affectation de votre prime de participation ou d'intéressement, attribuée par votre entreprise.


### ■ Deux choix s'offrent à vous :

- vous percevez cette prime directement, mais elle sera soumise à l'impôt sur le revenu ;
- vous l'investissez dans le dispositif d'épargne salariale mis en place par votre employeur pour une durée minimale de cinq ans. Vos avantages : vous êtes exonéré(e) d'impôt sur ces sommes, vous bénéficiez des cas légaux de déblocage anticipé.

### Comment exprimer votre choix ?

#### ■ Par Internet : simplicité, rapidité, sécurité...

Rendez-vous sur le site Internet [www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com) et enregistrez votre choix directement dans votre espace personnel « **Mon compte** ».

- Cliquez sur le bouton en haut à droite :  **PARTICULIERS**
- Identifiez-vous et saisissez votre mot de passe.  
*Si vous avez perdu votre mot de passe, vous avez la possibilité d'en recevoir un nouveau par e-mail.*
- Dans la rubrique **MON ÉPARGNE SALARIALE**, cliquez sur le lien **Gérez votre épargne salariale**.
- Choisissez le menu **Bulletin d'affectation** puis **Saisir Bulletin** et enfin **Modifier**, en bas à gauche de la page.
- Saisissez votre choix de placement en pourcentage.
- **Enregistrez** (bouton en bas à gauche).

**Votre ordre est immédiatement pris en compte. Il reste consultable et modifiable jusqu'à la date limite de retour indiquée sur votre bulletin d'option.**

**Vous n'êtes pas inscrit à l'espace « Mon Compte » ?** Faites une demande en ligne depuis la page d'identification. Vous recevrez un mot de passe temporaire par courrier postal. Personnalisez-le dès votre première connexion.

#### ■ Par courrier

Retournez-nous l'original du bulletin d'option, dûment complété et signé, suffisamment tôt pour qu'il nous parvienne avant la date limite de retour.

**IMPORTANT :** veillez à **respecter la date limite de retour** indiquée sur votre bulletin d'option. Si votre demande arrive après, nous ne pourrons pas suivre votre choix et nous appliquerons l'option définie par défaut. **Si vous signalez un changement d'adresse**, joignez obligatoirement un justificatif de domicile à votre nom, de moins de 3 mois.










## Liste des placements mis à votre disposition

Nos fonds sont gérés par la société de gestion de portefeuille PRO BTP FINANCE. Les sommes sont investies sur les marchés financiers. Vos avoirs peuvent donc varier à la hausse comme à la baisse. Le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) de chaque fonds est disponible sur notre site Internet [www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com)

### ■ La gamme BTP ÉPARGNE

Une gamme variée de sept fonds qui vous permet d'investir selon vos objectifs et votre sensibilité au risque.

FCPE	Profil de l'investisseur	Horizon de placement	Niveau de risque	Performances		Composition
				En 2016	Du 30/12/2011 au 30/12/2016	
<b>BTP Épargne Monétaire</b>	Vous avez un projet à moins d'un an	< 3 mois	1*	0,00 %	0,93 %	
<b>BTP Épargne Obligataire</b>	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque modéré	1 an	3*	0,52 %	15,17 %	
<b>BTP Épargne Prudent</b>	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque maîtrisé	2 ans	3*	0,87 %	23,63 %	
<b>BTP Épargne Équilibre</b>	Vous souhaitez dynamiser votre épargne sur le moyen terme et acceptez les fluctuations des marchés financiers	5 ans minimum	4*	0,95 %	32,02 %	
<b>BTP Épargne Dynamique</b>	Vous souhaitez une gestion dynamique sur le long terme, avec un risque de fluctuations importantes sur les marchés financiers	5 ans	4*	0,43 %	38,36 %	
<b>BTP Épargne Actions</b>	Vous souhaitez épargner sur le long terme, pour la retraite par exemple. Vous acceptez les variations importantes des marchés financiers	5 ans	5*	1,35 %	53,19 %	
<b>BTP Épargne Flexible et Solidaire</b>	Vous cherchez à dynamiser votre épargne sur le long terme en privilégiant une approche solidaire	> 5 ans	6*	2,60 %	24,10 %	

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures — Les informations fournies ici sont exactes et à jour au 01/01/2017 (Sources : comptes annuels ou rapports annuels de gestion 2016 des fonds). L'orientation de gestion des fonds et leur composition sont détaillées dans les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) téléchargeables sur le site [www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com)

### ■ La gamme FIBTP

Les fonds FIBTP ont un horizon de placement de 5 ans : un nouveau fonds est créé chaque année.

FCPE	Profil de l'investisseur	Horizon de placement	Niveau de risque	Performances des fonds millésimés			Composition
				Fonds	En 2016	De la date de création au 30/12/2016	
<b>FIBTP 2017</b>	Vous cherchez, en 5 ans ou plus, le meilleur compromis entre performance et sécurité.	5 ans minimum	3*	FIBTP LT	1,12 %	30,71 % (29/12/2006)	Actions : 25 % maximum les 2 premières années, et 10 % maximum les 2 dernières années. Le solde est investi en produits de taux.
				FIBTP 2012	0,66 %	21,90 % (05/04/2012)	
				FIBTP 2013	0,81 %	12,30 % (11/04/2013)	
				FIBTP 2014	1,34 %	6,20 % (01/05/2014)	
				FIBTP 2015	1,22 %	- 0,40 % (01/05/2015)	
				FIBTP 2016	—	—	

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures — Les informations fournies ici sont exactes et à jour au 01/01/2017 (Sources : Comptes annuels ou rapports annuels de gestion 2016 des fonds). L'orientation de gestion des fonds et leur composition sont détaillées dans les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) téléchargeables sur le site [www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com)

\* Échelle de risque :



En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « Informatique et libertés », le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Pour l'exercer, il doit s'adresser à PRO BTP - REGARDBTP - Service Epargne salariale 93901 BOBIGNY CEDEX 09, par courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité. Les informations mentionnées ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion du PEE et/ou PERCO et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès du créancier.



REGARDBTP Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 800 000 €  
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 451 292 312 – RCS PARIS

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083  
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS



REGARDBTP  
sécuriser l'épargne salariale  
des constructeurs